

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND GUÉRET

Publié le 27/02/23
Mis en ligne le 27/02/23

Extrait
du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mmes Marie-Françoise FOURNIER, Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Eric BODEAU, Mmes Fabienne VALENT-GIRAUD, Armelle MARTIN, MM. Xavier BIDAN, Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, MM. Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Alex AUCOUTURIER, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, Mme Corinne COMMERGNAT à Mme Patricia GODARD, M. Patrick GUERIDE à Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : Mmes Mireille FAYARD, Olivia BOULANGER, Corinne TONDUF, Véronique VADIC, Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, Michèle ELIE, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 34

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 8

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 47

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul BRIGNOLI

DEMANDE DE VERSEMENT DE LA TROISIÈME TRANCHE DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE
2021/2023 POUR LA REDYNAMISATION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Rapporteur : M. Jean-Paul BRIGNOLI

L'Agglomération du Grand Guéret a signé un Contrat Territoire Lecture pour la période 2021/2023, avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine le 23 juillet 2021, qui comportait 3 objectifs :

- la redynamisation du réseau par le renforcement de la coopération en matière d'action culturelle, de communication et de formation des agents du réseau bénévoles et salariés.

- la mise en œuvre d'actions ciblées en direction du public adolescent, en matière d'animations et d'offre de collections.
- le développement et le renforcement de l'action culturelle, de l'offre de collections adaptées et du service de portage à domicile, en direction des publics empêchés.

Ce contrat prévoyait une aide à la Bibliothèque Multimédia de 20 000 € par an, pendant 3 ans (soit au total 60 000 € sur l'ensemble de la période). En contrepartie, la Bibliothèque Multimédia s'engageait à maintenir un budget d'acquisition constant à 66 000 €, sur les trois années 2021, 2022 et 2023.

Pour sa dernière année, le CTL comporte plusieurs temps forts en matière de programmation : une exposition autour du premier album de Camille Lavaud, intitulé « La vie souterraine » et qui a reçu le prix « Fauve révélation » 2022 au festival international de la BD à Angoulême.

En avril, la BM recevra Philippe Jalbert, auteur jeunesse, pour son album « Dans les yeux », où il revisite le conte du petit chaperon rouge.

L'été consacrera une exposition autour de Claude Monet et de son lien avec la Creuse.

Le festival de la petite enfance reviendra en novembre pour une sixième édition.

L'année se terminera de façon plus festive par un hommage à Bobby Lapointe, à travers une exposition et un spectacle musical.

Le plan de financement de ce Contrat Territoire Lecture pour l' année 2023 se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT CONTRAT TERRITOIRE LECTURE ANNÉE 2023		
	DÉPENSES TTC	RECETTES TTC
Nature des dépenses	Montant en € TTC	Nature des concours financiers
Camille Lavaud : « Le bal des silencieux » (Expo, atelier, rencontre dédicace)	5000,00€	Agglomération du Grand-Guéret 2 500,00 € État 2 500,00 €
Coquelicotons	5000,00 €	Agglomération du Grand-Guéret 2 500,00 € État 2 500,00€
Exposition Philippe Jalbert	3200,00€	Agglomération du Grand Guéret 1 600,00 € Etat 1 600,00 €
Exposition d'été : Christine Guillebaud (expo sur Monet en Creuse/Concert lecture Nouhaut/conférence +lectures sur le réseau)	1500,00 €	Agglomération du Grand-Guéret 750,00 € État 750,00 €
Franck Bouysse : rencontre avec les Lycéens du Lycée Bourdan	500,00 €	Agglomération du Grand Guéret 250,00 € Etat 250,00 €
Exposition Bernard Bondieu autour de l'oeuvre poétique d'Henri Michaux	1100,00 €	Agglomération du Grand Guéret 550,00 € Etat 550,00 €
Atelier d'écriture avec Fabien Bouvier (x séances)	2000,00 €	Agglomération du Grand Guéret 1 000,00 € Etat 1 000,00 €
Lectures en partenariat avec la Guérétoise de spectacle	1900,00 €	Agglomération du Grand Guéret 950,00 € Etat 950,00 €
Saperlipetons	7500,00 €	Agglomération du Grand Guéret 3 750,00 € Etat 3 750,00 €
Exposition Bobby Lapointe (avec l'AMusée de Pezenas) +spectacle musical	2000,00	Agglomération du Grand Guéret 1 000,00 € Etat 1 000,00 €
Service de portage à domicile Coût de 20 % du salaire chargé + Animations de la coordinatrice 10 % du salaire chargé, soit 30 % au total du salaire chargé	10700,00 €	Agglomération du Grand-Guéret 5 350,00€ État 5 350,00 €
TOTAL GLOBAL	40400,00 €	Agglomération du Grand-Guéret 20 400,00 € État 20 000,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver le plan de financement de la troisième et dernière année, du Contrat Territorial de Lecture tel que susvisé ;
- d'autoriser M. le Président :
 - à solliciter auprès de l'État, les subventions relatives à ce plan de financement ;
 - à signer le Contrat Territoire Lecture,
et
 - à effectuer toutes les démarches administratives afférentes à ce dossier.

Nota : les imputations budgétaires sont les suivantes :

RECETTES BUDGETAIRES						
Budget	Section	Chapitre	Compte	Fonction / code gestionnaire	Objet	Montant
BM	fonctionnement	011	74 718	0717	CTL	20 000,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président


Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Jean-Paul BRIGNOLI

